

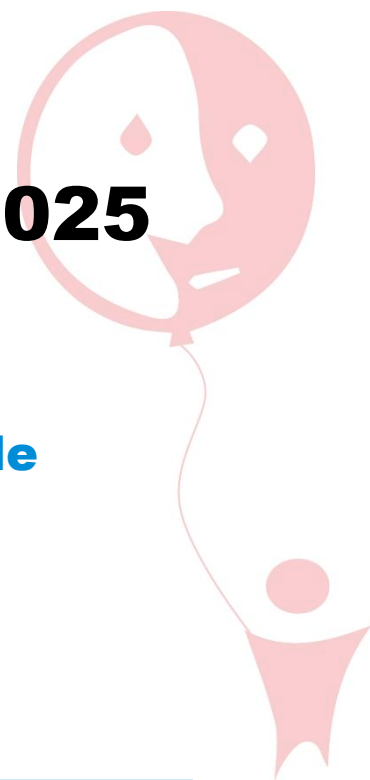
Rapport d'activité 2025

Pôle Handicap

IME/SESSAD Eurométropole

Site ROETHIG

12 rue du Scharrach
67200 STRASBOURG
03-88-30-12-69



1. EDITO
2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES
3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE
4. DÉMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION
5. RESSOURCES HUMAINES
6. CONCLUSION



1. EDITO

L'IME site Roethig dispose d'un agrément de 50 places, et a accueilli 62 jeunes en file active en 2025. Au regard du profil de nombreux bénéficiaires présentant une déficience importante et/ou des TSA (troubles du spectre autistique), l'accueil séquentiel se développe.

L'année 2025 a été ponctuée de plusieurs événements marquants :

Le départ à la retraite d'une des deux cadres intermédiaires, en poste depuis de longues années, a généré un important changement dans le fonctionnement de l'établissement. L'arrivée dès le mois de janvier d'une nouvelle cadre intermédiaire, Pascale ANDLAUER, a néanmoins permis d'assurer la continuité de l'activité et d'engager l'équipe dans une nouvelle dynamique. En avril et mai, le recueil d'informations dans le cadre de la coupe SERAFIN a mobilisé de manière intense l'ensemble des personnels éducatifs, médical et paramédical, et administratif.

Courant 2025, la gouvernance associative de l'ARSEA a décidé de scinder les IME/SESSAD EUROMETROPOLE en deux entités distinctes, pour favoriser une réactivité opérationnelle dans le cadre du passage en DIME (dispositif intégré). Cette réorganisation a pris effet en septembre 2025. Désormais, le pôle "enfants" accompagnant des jeunes âgés de 0-14 ans, se compose des IME Simone VEIL, ROETHIG et du Sessad 67, 0-14 ans.

Fin août, une nouvelle directrice, Annie WEISSLOCKER, a pris ses fonctions, sur ce nouveau périmètre.

Enfin, début novembre a eu lieu la première évaluation HAS. Tous les professionnels ont été impliqués, directement ou indirectement, dans sa préparation. Plusieurs d'entre eux ont été interviewés par les évaluateurs. L'ensemble de la démarche a permis d'objectiver un fonctionnement satisfaisant tout en traçant quelques axes de progrès.



2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES

2.1 L'activité

	2023	2024	2025
Agrément	50	50	50
Capacité financée	50	50	50
Nombre de jours d'ouverture prévisionnel	199	199	199
Nombre de jours d'ouverture réel	199	197	199
Journées théoriques (taux d'occupation fixé à 90%)	9 950	9 950	9 950
Journées prévisionnelles	9 045	8 949	8 955
Journées réalisées	9 331	9 566	9 633
Ecart jours réalisées/prévisionnelles	286	617	678
Taux d'occupation	93,8%	96,1%	96,8%
Nombre de bénéficiaires suivis dans l'année	68	67	62

2.2 Mouvements (admissions et sorties)

Au cours de l'année, les mouvements d'effectifs et l'évolution des modalités d'accompagnement ont été marqués par les éléments suivants :

- 8 sorties d'enfants : 2 liées à des déménagements familiaux et 6 orientations vers l'IMPro de la Ganzau, dont 4 vers les groupes Mosaïques, dans la continuité de leur parcours.
- 9 admissions ont été réalisées, avec un accueil progressif associant les familles et l'équipe pluridisciplinaire, incluant des temps d'observation et d'évaluation afin d'ajuster l'accompagnement et de mobiliser les partenaires extérieurs.
- Depuis septembre 2025, mise en place pour la première fois de temps d'accueil partiels ou séquentiels avec des écoles, permettant à certains enfants de bénéficier de temps d'inclusion en milieu ordinaire tout en conservant l'appui éducatif et thérapeutique de l'IME, en cohérence avec les orientations inclusives portées par l'ARS.

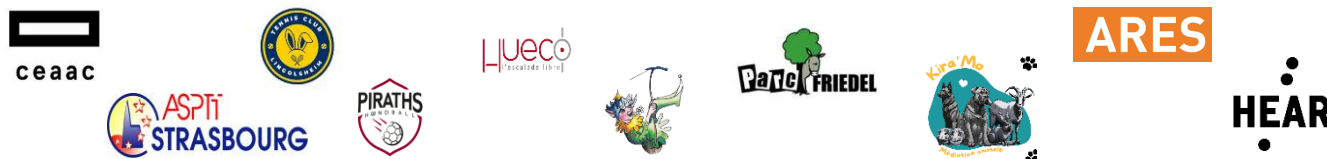
3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

3.1 Vie de l'établissement

L'année 2025 a été marquée par la poursuite d'une dynamique d'équipe attentive aux besoins et aux centres d'intérêt des enfants, à partir desquels plusieurs projets éducatifs, sportifs et culturels ont été développés ou consolidés.

- Activités en lien avec les intérêts des jeunes : relance de la médiation animale et sorties régulières au parc Friedel, favorisant le bien-être, les interactions et les expériences en extérieur.
- Sensibilisation à l'environnement, en cohérence avec l'Objectif de Développement Durable n°15 du Pacte mondial des Nations Unies : ateliers de jardinage, création d'une cabane à insectes, activités pédagogiques autour du vivant et sorties à Tentinabule et à Nouvel Envol.
- Inclusion par le sport : consolidation des partenariats pour le handball et le tennis adaptés et développement de nouvelles collaborations avec l'ASPTT et la salle d'escalade HUECO.

- Accès à la culture et à l'expression artistique : partenariats avec la HEAR, le CEAAC et l'ARES, permettant aux jeunes de découvrir différentes pratiques artistiques et de soutenir leur créativité.



3.2 Action de l'établissements dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours usagers

L'établissement veille à assurer la continuité des parcours et à anticiper les transitions vers les dispositifs adaptés à l'évolution des besoins des jeunes.

- Préparation des orientations et sorties : travail de coordination engagé avec l'ARAHM et la MDPH pour un jeune de 19 ans afin de construire un projet de vie et d'accompagnement adapté à l'issue de son parcours à l'IME.
- Accompagnement des mobilités familiales : échanges avec les IME d'accueil lors de déménagements afin de favoriser la continuité de l'accompagnement et sécuriser la transition pour les jeunes et leurs familles.
- Maintien du lien lors d'absences prolongées : mobilisation des groupes de vie, des éducateurs référents et des enseignants pour préserver l'appartenance du jeune à la vie institutionnelle, notamment en cas d'hospitalisation.
- Travail en articulation avec le SESSAD : mise en place de temps d'immersion et de coopération autour de situations complexes afin d'ajuster les modalités d'accompagnement et soutenir la continuité des parcours.

3.3 Action de l'établissements sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé

L'accompagnement à la santé et au développement de l'autonomie constitue un axe central du travail mené auprès des jeunes accueillis.

L'infirmière de l'établissement poursuit son travail de coordination avec les partenaires de santé, notamment Handident et EMAHOP, afin de faciliter l'accès aux soins et le regroupement des rendez-vous en lien avec les familles. En 2025, un partenariat a également été engagé avec l'APSA autour de la prévention de l'obésité et de la promotion de l'activité physique adaptée, avec un accompagnement individualisé de plusieurs familles. Par ailleurs, des actions d'habituation aux soins ont été menées auprès de vingt jeunes afin de réduire les appréhensions face aux situations médicales, ainsi que des campagnes de sensibilisation à l'hygiène des mains au sein des groupes de vie.



Enfin, l'établissement s'est mobilisé aux côtés de la famille et des professionnels de santé pour accompagner le suivi et l'adaptation du changement de corset d'un jeune, en facilitant les rendez-vous et l'articulation entre les différents acteurs afin de sécuriser la continuité de sa prise en charge.

3.4 Action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

L'année 2025 a également été marquée par la volonté de l'établissement d'expérimenter de nouvelles modalités d'accompagnement, en cohérence avec les évolutions du secteur médico-social vers une logique de dispositifs plus ouverts et inclusifs.

Dans cette perspective, des temps partagés avec des établissements scolaires du milieu ordinaire ont été mis en place à partir de la rentrée de septembre 2025 pour 2 jeunes. Ces premières expériences visent à développer des modalités d'accompagnement plus souples et modulables, permettant aux jeunes de bénéficier de temps d'apprentissage et de socialisation dans des environnements diversifiés tout en conservant l'appui éducatif et thérapeutique de l'IME.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Etat des lieux des chantiers qualité et description des actions entreprises

4.1 Pilotage de la démarche

En 2025, 3 COPIL qualité communs aux IME de l'association se sont tenus et ont donné lieu à un partage d'expérience et d'actions correctrices en lien avec l'analyse des FEI, et à la rédaction et à la diffusion de procédures socles ou documents réglementaires manquants, tels que le Plan de Prévention du Risque de Maltraitance.

Le COPIL regroupe l'équipe de Direction (directrice et cadres intermédiaires), la RAQ (Responsable d'Animation Qualité), les représentants élus ou désignés des salariés (IRP, RP) et des salariés volontaires. La pluralité des professions et la diversité des structures ainsi représentées offrent une richesse de regards et de réflexion intéressante pour avancer sur les questions abordées en COPIL.

Les instances d'expression règlementaires se sont tenues en 2025. 3 CVS se sont tenus au sein de chaque IME.

4.2 Déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO (DUI)

L'utilisation du progiciel de gestion des risques MS Qualité est déployée et consolidée. Son emploi pour gérer les fiches d'évènements indésirables notamment, a été bien exploité par l'ensemble des salariés en 2025.

Le volet réclamation en provenance des familles et partenaires extérieurs a également été déployé. Une campagne d'information auprès des familles a été menée en 2025 à ce sujet.

En 2025, le déploiement du Dossier Unique Informatisé SILAO se poursuit. Il s'est notamment matérialisé par la mise en place de la trame PPA associative à partir de mars 2025. Les pratiques par les professionnels en lien avec la traçabilité, la transmission et le suivi éducatif des bénéficiaires sont aujourd'hui relativement partagées.

4.3 Bienveillance, éthique et prévention des risques de maltraitance

Dans le cadre de l'année 2025, les journées pédagogiques ont renforcé nos pratiques autour de la bienveillance et de l'éthique, tout en favorisant la prévention des risques de maltraitance. Le 9 mai a été consacré à l'échange autour de la fiche « comportement problème », le 18 juillet à l'intervention de l'EREGE et à la présentation du comité éthique de l'ARSEA, et le 24 octobre à la mise à jour des recommandations de bonnes pratiques, animée par Géraldine ADAM, responsable qualité.

4.4 Gestion des risques

- **Gestion des évènements indésirables (EI)**

L'année 2025 a été marquée par une augmentation des déclarations d'événements indésirables (103 en 2025 contre 24 en 2024), traduisant une meilleure appropriation de l'outil de signalement par les équipes et le développement d'une culture de vigilance au sein de l'établissement.

L'analyse de ces situations a permis de renforcer les démarches de prévention et d'analyse des pratiques, avec la mise en place de réunions de retour d'expérience (RETEX), l'utilisation d'outils de suivi des comportements-problèmes et, lorsque nécessaire, des signalements auprès de l'ARS. Ces situations ont également conduit à développer la coopération avec certains partenaires extérieurs afin d'ajuster les accompagnements.

Par ailleurs, une attention particulière a été portée aux risques psychosociaux, avec la mobilisation d'outils institutionnels tels que le registre des accidents bénins et les procédures liées à la souffrance au travail, contribuant à la prévention des risques et à l'amélioration continue des conditions de travail et d'accompagnement.

- **Gestion des plaintes et réclamations**

Les familles ont été informées par mail de leur possibilité de nous présenter une réclamation lorsqu'une question se pose concernant les prestations proposées à leurs enfants, que ce soit au niveau du transport, du temps scolaire, de la mise en place de moyens de communication adaptés ou tout autre sujet relevant de la qualité de l'accueil de leur enfant à l'IME. Un retour est systématiquement fait aux auteurs d'une réclamation pour leur indiquer la réponse qui y a été apportée.

- **Autre aspects de la gestion des risques**

Des exercices d'évacuation incendie sont organisés 2 fois par an. L'équipe de professionnels a débuté un travail de réflexion dans le domaine des risques d'intrusion dans l'établissement. Pour une réalisation et mise en place l'année prochaine. Ce 1^{er} exercice sera présenté en amont sous forme de jeu aux enfants. Les parents seront informés avant que cet exercice soit mis en place et des échanges seront organisés lors des réunions de groupe pour permettre à tous de s'exprimer sur ce moment singulier que nous partagerons.

4.5 Formalisation des documents socles de la structure

En 2025, l'établissement a poursuivi un travail d'actualisation et de formalisation des documents institutionnels dans le cadre de l'évaluation externe, visant à renforcer la qualité du fonctionnement et la sécurisation des pratiques.

- Harmonisation des projets personnalisés : mise en place d'une trame commune à l'ensemble des établissements et services Enfance Handicap de l'ARSEA, intégrée au logiciel SILAO.
- Mise à jour ou création de procédures et documents clés : entrées et sorties des usagers, conduite à tenir en cas de décès, guide transport pour les chauffeurs, fiches réflexes santé, livret d'accueil, organigrammes, Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS, juin 2025).

Ces actions contribuent à structurer le fonctionnement de l'établissement et à soutenir l'amélioration continue des pratiques professionnelles.

4.6 Mise en œuvre du plan d'action suite à l'évaluation HAS

À la suite de l'évaluation externe réalisée début novembre 2025 dans le cadre du référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS), six critères impératifs n'ont pas obtenu la cotation maximale de 4. Cette situation a conduit à l'élaboration d'un plan d'action d'amélioration.

Les critères concernés portent sur les thématiques suivantes :

- 4 critères relatifs aux droits des usagers ;
- 1 critère concernant la sécurisation du circuit du médicament ;
- 1 critère relatif au Plan de Continuité d'Activité (PCA).

Afin de répondre aux recommandations, un plan d'action a été défini et structuré selon plusieurs temporalités

- 10 actions à mettre en œuvre au cours de l'année 2026 ;
- 2 actions inscrites dans une perspective de déploiement sur les cinq années à venir ;
- 1 action nécessitant un travail de coordination avec la direction générale.

L'ensemble de ces mesures s'inscrit dans la démarche d'amélioration continue de la qualité et de sécurisation des pratiques portée par l'établissement.

4.7 Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement


L'établissement veille à favoriser la participation et l'expression des enfants dans la vie institutionnelle, afin de soutenir leur autodétermination et la prise en compte de leurs choix.

- Commissions repas permettant aux jeunes de donner leur avis sur les menus et l'organisation des repas.
- Conseil de la Vie Sociale (CVS) favorisant l'expression collective des usagers sur le fonctionnement de l'établissement.
- Élections des représentants des enfants au CVS en 2025, organisées à bulletin secret, ayant conduit à la désignation de deux représentants titulaires et deux suppléants.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/2025

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
<i>CDI</i>	24.05	3	1	14.08	2.67	0.55	2.75
<i>CDD temporaire</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>CDD remplacement</i>	2.04	0.5	0	0.8	0	0	0.74
<i>Contrats aidés</i>	1	0	0	1	0	0	0
<i>Maitres</i>	2.5	0	0	2.5	0	0	0
TOTAL	29.58	3.5	1	18.38	2.67	0.55	3.49



L'IME collabore avec des kinésithérapeutes intervenant sur site et 24 orthophonistes conventionnés, accompagnant 26 bénéficiaires dans leurs cabinets afin de répondre aux besoins importants en orthophonie.

6. CONCLUSION

L'année 2025 a été riche en évolutions pour l'IME du Roethig, marquée par des changements organisationnels et la poursuite d'une dynamique d'amélioration continue. L'établissement a maintenu un haut niveau de qualité d'accompagnement, conciliant sécurité, innovation et inclusion, et a adapté ses projets aux besoins spécifiques des jeunes.

Les actions menées ont porté sur la continuité des parcours, l'accompagnement à la santé et à l'autonomie, le développement d'activités éducatives, sportives et culturelles, ainsi que sur la mise en place d'outils institutionnels et de dispositifs de prévention et de suivi des risques. Les expérimentations d'inclusion scolaire et les partenariats avec le SESSAD et d'autres acteurs illustrent l'engagement de l'IME à proposer des parcours modulables, inclusifs et coordonnés.

Enfin, l'IME poursuit son engagement auprès des familles et des partenaires dans une logique de soutien personnalisé et d'amélioration continue, tout en se projetant pour 2027 vers un fonctionnement en dispositif intégré, favorisant fluidité des parcours, coopération territoriale et réponses inclusives pour l'ensemble des jeunes.